IGOR BEAUVOIS
Expert-comptable
10 Rue de courdiec
56340 CARNAC
Tél : 02.97.52.74.25 Fax : 02.97.52.89.67
igor.beauvois@cabinetbeauvois.com

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

222
66 RUE D'ASSAS
75006 PARIS 6EME

IGOR BEAUVOIS
Expert-Comptable
10, rue de Courdiec
56340 Carnac
02.97.52.74.25
Igor.beauvois@cabinetbeauvois.com

ATTESTATION d'Expert-Comptable

Mission de Présentation
Des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **222** pour l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci -joints, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan en Euros : 808 017
- Chiffre d'affaires en Euros : 28 500
- Résultat net comptable en Euros : 8 353

Fait à CARNAC

Le 19 février 2025

Igor BEAUVOIS
Expert-Comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Rennes
n° SIRET : 380.969.139.00050.
N° TVA Intracommunautaire : FR 79 380 969 139

SOMMAIRE

Etats financiers **4**
Bilan 5
Bilan 6
Compte de résultat 7
Compte de Résultat 8
Annexe **10**
Détail des comptes **12**
Détail du bilan simplifié 13
Détail du compte de résultat 15
Liasse fiscale **17**

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	45 292	39 676	5 616	6 258
Immobilisations financières	431 110		431 110	426 270
Actif immobilisé	**476 402**	**39 676**	**436 726**	**432 528**
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	52		52	
Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	35 600
Autres créances	2 092		2 092	83
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	357 146		357 146	10 160
Charges constatées d'avance				100
Actif circulant	**371 291**		**371 291**	**45 943**
TOTAL GÉNÉRAL	**847 693**	**39 676**	**808 017**	**478 471**

Passif

Rubriques		Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel		402 800	402 800
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		100	100
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants			
Report à nouveau		63 788	46 652
Résultat de l'exercice		8 353	17 136
Provisions réglementées			
Capitaux propres		**475 040**	**466 688**
Provisions pour risques et charges			
Autres emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés		300	300
Dettes fiscales et sociales		2 845	
Dont montant de la TVA	2 845		
Comptes courants d'associés		329 831	
Autres dettes			11 483
Produits constatés d'avance			
Dettes		**332 976**	**11 783**
TOTAL GÉNÉRAL		**808 017**	**478 471**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		28 500	46 500
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		0	0
Produits d'exploitation		**28 500**	**46 500**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		4 752	9 268
Impôts, taxes et versements assimilés		197	188
Rémunération du personnel		8 000	8 000
Charges sociales		6 773	10 189
Dotations aux amortissements		1 391	1 655
Dotations aux provisions			
Autres charges		0	
Charges d'exploitation		**21 113**	**29 301**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**7 388**	**17 200**
Produits financiers		**965**	
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			**64**
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		**8 353**	**17 136**

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		**8 353**	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :	*65 169*		8 353
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			

ANNEXE

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

Conformément à la disposition du Code de commerce art. L. 123-16-1 et du décret 2014-136 du 17 février 2014, les micro-entreprises dont 2 des 3 seuils ci-dessous ne sont pas atteints, peuvent bénéficier de l'exonération de présentation d'une annexe légale.

1. 350.000 € de total bilan
2. 700.000 € de chiffre d'Affaires net
3. 10 salariés.

La société entrant dans le champ d'application de cette mesure, elle n'a donc pas à produire d'annexe pour cet exercice.

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	Variation %
Immobilisations corporelles	**5 616**	**6 258**	**(642)**	**-10,25**
21810000000 Install. gene. agenc. amenag. div.	23 471	23 471		
21820000000 Materiel de transport	3 893	3 893		
21830000000 Materiel de bureau et informatique	11 221	10 472	749	7,15
21840000000 Mobilier	2 434	2 434		
21870000000 Oeuvre d'art/ Décoration	4 273	4 273		
28181000000 Amortissements instal gen, agence	(23 471)	(23 471)		
28182000000 Amortissements materiel de transpo	(3 893)	(3 244)	(649)	-20,00
28183000000 Amortissement materiel informatiqu	(9 877)	(9 136)	(742)	-8,12
28184000000 Amortissement Mobilier	(2 434)	(2 434)		
Immobilisations financières	**431 110**	**426 270**	**4 840**	**1,14**
26102000000 ACTIONS 50 Partners III SAS	45 150	45 150		
26103000000 Maupiti 201.000 parts	201 000	201 000		
26104000000 Actions SYMAPS Sas	44 960	30 120	14 840	49,27
26770400000 Avances Symaps C/Courant		10 000	(10 000)	-100,00
27180000000 PARTS A FPCI 50 Partner Capital II	100 000	100 000		
27181000000 Actions 50 Partners IV	40 000	40 000		
Actif immobilisé	**436 726**	**432 528**	**4 198**	**,97**
Avances et acomptes versés sur commandes	**52**		**52**	
40910000000 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes	52		52	
Créances clients et comptes rattachés	**12 000**	**35 600**	**(23 600)**	**-66,29**
411DÉBITEURS 411Débiteurs		2 000	(2 000)	-100,00
41810000000 Clients factures a etablir	12 000	33 600	(21 600)	-64,29
Autres créances	**2 092**	**83**	**2 009**	**2 412,83**
43110000000 Urssaf gerant	1 695		1 695	
44566700000 TVA déductible 20 %	50	50		
44580000000 Tva à régulariser	347	33	314	944,27
Disponibilités	**357 146**	**10 160**	**346 987**	**3 415,39**
51200000000 Banque	57 146	10 160	46 987	462,49
51206000000 DAT	300 000		300 000	
Charges constatées d'avance		**100**	**(100)**	**-100,00**
48623300000 Foires et Expos d'Avance		100	(100)	-100,00
Actif circulant + comptes de régularisation	**371 291**	**45 943**	**325 348**	**708,16**
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	**808 017**	**478 471**	**329 546**	**68,87**
Capital social ou individuel	**402 800**	**402 800**		

Rubriques	01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	Variation %
10130000000 Capital souscrit appele verse	402 800	402 800		
Réserve légale	**100**	**100**		
10610000000 Reserve legale	100	100		
Report à nouveau	**63 788**	**46 652**	**17 136**	**36,73**
11000000000 Report a nouveau (solde crediteur)	63 788	46 652	17 136	36,73
Résultat de l'exercice	**8 353**	**17 136**	**(8 783)**	**-51,26**
Capitaux propres	**475 040**	**466 688**	**8 353**	**1,79**
Fournisseurs et comptes rattachés	**300**	**300**		
401CRÉDITEURS401Créditeurs	300	300		
Dettes fiscales et sociales	**2 845**		**2 845**	
44551000000 Tva à décaisser	845		845	
44587000000 TVA/ Factures à etablir	2 000		2 000	
Comptes courants d'associés	**329 831**		**329 831**	
45500000000 Associes comptes courants	329 831		329 831	
Autres dettes		**11 483**	**(11 483)**	**-100,00**
44551000000 Tva à décaisser		1 445	(1 445)	-100,00
44571700000 TVA collectée 20 %		333	(333)	-100,00
44587000000 TVA/ Factures à etablir		5 600	(5 600)	-100,00
45500000000 Associes comptes courants		4 105	(4 105)	-100,00
Dettes et comptes de régularisation	**332 976**	**11 783**	**321 194**	**2 725,93**
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	**808 017**	**478 471**	**329 546**	**68,87**

Rubriques	01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation	
			Montant	%
Charges exceptionnelles		**64**	**(64)**	**-100,00**
67120000000 Penalites amendes fisc. & penales		64	(64)	-100,00
BÉNÉFICE OU PERTE	**8 353**	**17 136**	**(8 783)**	**-51,26**

LIASSE FISCALE

2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
RUML 222 TRICOT VINCENT 0178120182	
SIRET 5 1 0 7 4 4 1 6 2 0 0 0 2 3	**Mél :** vincent.tricot@1001salles.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
66 RUE D'ASSAS 75006 PARIS 6EME ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Traitement des données, internet...

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 %: 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Autres dispositifs

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
   Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé: SAGE 50 CIEL

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I	Nom et adresse du conseil:
M BEAUVOIS IGOR 10 RUE DE CORDOUAN 56340 CARNAC — Tél: 0297528967 / 0297527425	Tél:
OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 19/02/2025 Lieu : PARIS
	Qualité et nom du signataire: M TRICOT VINCENT GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :	

EBP Informatique 2025

2024

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 *bis*-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2024

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e	
	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	
Montant des revenus répartis (5)	*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
TRICOT VINCENT GERANT 66 RUE D'ASSAS 7500 PARIS	10	2024	8 000				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %	0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2024

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2024**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	222	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	66 RUE D'ASSAS 75006 PARIS 6EME ARRONDISSEMENT	

SIRET 5 1 0 7 4 4 1 6 2 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31 12 2024

			Brut	Amortissements – Provisions	Net
ACTIF			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	45 292 / 030 39 676	5 616
	Immobilisations financières * (1)		040	431 110 / 042	431 110
	Total I (5)		044	476 402 / 048 39 676	436 726
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	52 / 066	52
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 000 / 070	12 000
		Autres * (3)	072	2 092 / 074	2 092
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	357 146 / 086	357 146
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	371 291 / 098	371 291
	Total général (I + II)		110	847 693 / 112 39 676	808 017

			Exercice N NET
PASSIF			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	402 800
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	63 788
	Résultat de l'exercice	136	8 353
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	475 040
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	300
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 2 845)	172	2 845
	Comptes courants d'associés	173	329 831
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	332 976
	Total général (I + II + III)	180	808 017

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 589
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2025

EURL 222

2024

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant

EBP Informatique 2025

EURL 222

2024

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant

EBP Informatique 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise EURL 222 Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS – ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	23 471	452		454		456	23 471	
	Matériel de transport	460	3 893	462		464		466	3 893	
	Autres immobilisations corporelles	470	17 178	472	749	474		476	17 927	
Immobilisations financières		480	426 270	482	4 840	484		486	431 110	
	TOTAL	490	470 813	492	5 589	494		496	476 402	

II AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	23 471	542		544		546	23 471
	Matériel de transport	550	3 244	552	649	554		556	3 893
	Autres immobilisations corporelles	560	11 569	562	742	564		566	12 311
	TOTAL	570	38 285	572	1 391	574		576	39 676

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé					
1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values – Court terme*	Long terme – 19 % ⑥	Long terme – 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme – 0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EBP Informatique 2025

2024

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2024**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise 222	Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		65 169
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983		8 353
Déficits reportables			984		56 816
Déficits de l'exercice			860		
Total des déficits restant à reporter			870		56 816

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	4 637	381	4 637
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 407	380	1 407
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	9 633
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	703
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EBP Informatique 2025

2024

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2033-E-SD **2024**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 222

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**		137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	**0**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation	1 2 0 3 2 0 1 5				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP Informatique 2025

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐*

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 5 1 0 7 4 4 1 6 2

Dénomination de l'entreprise 222

Adresse (voie) 66 RUE D'ASSAS

Code postal 7 5 0 0 6 Ville PARIS 6EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique TRICOT | Prénom(s) VINCENT

Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 20/11/1962 | N° Département 21000 | Commune DIJON | Pays FR

Adresse : N° 66 | Voie RUE D'ASSAS

Code postal 75006 | Commune PARIS 6EME ARRONDISSEMENT | Pays FR

Tire (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2025

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☒*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 5 1 0 7 4 4 1 6 2

Dénomination de l'entreprise 222

Adresse (voie) 66 RUE D'ASSAS

Code postal 7 5 0 0 6 Ville PARIS 6EME ARRONDISSEMENT

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2025